

**ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES ANDROUET DUCERCEAU**

10, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans

Directeur : Monsieur François DUSSART

Tél : 02 38 81 05 06

ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans@ac-orleans-tours.fr

Elue : Madame Catherine HEAU-MOREAU

Quartier : Centre historique

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole****du 04/06/2013****Présents :**

- Elue : Mme Catherine Héau-Moreau
- DDEN : M. Patrick Julien
- Parents élus : Mmes Marie Carré, Joana Durand Gasselín, Vicky Gougis et MM. Vincent Deweer, Boris Rousseau
- Enseignants : Mmes Catherine Sançois, Valérie Lecomte, Karine Amato, Béatrice Chevassut et MM. François Dussart, Jean-Luc Flageul
- Référent périscolaire : Mme Annabelle Teixeira Mendes

**Péri-scolaire****Bilan**

Les ateliers se sont arrêtés fin mai. Il y avait 8 ateliers sur l'école (pour rappel : jeux de société, contes, cirque, théâtre, couture, activités manuelles, sport). L'atelier « conte » s'est arrêté en début d'année. L'association « lire et faire lire » n'a pu trouver d'autre personne pour poursuivre l'animation. Courant mai s'est arrêté l'atelier « activités manuelles ».

**Fête des ateliers éducatifs**

La fête des ateliers a eu lieu le mardi 28 mai. Le spectacle de cirque a une nouvelle fois connu un grand succès. Pour la représentation théâtrale, il est à noter que l'accès au petit amphithéâtre (ancien lieu du collège) a été refusé. Pour rappel, un accord avait été donné à l'école pour l'utilisation de cet espace dans un cadre particulier et ponctuel.

La demande sera renouvelée pour l'année prochaine.

**Rentrée septembre 2013****Organisation du temps scolaire**

Les horaires scolaires ne changeront pas l'an prochain. L'organisation du temps scolaire reste donc à l'identique soit 08h30/11h30, 13h30/16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le temps du soutien scolaire est transformé en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ce temps annualisé est de 36 heures. Il pourrait se faire les midis après la matinée de classe. Son organisation et son contenu ne sont pas encore définis. Une concertation en conseil des maîtres devra l'organiser précisément.

## **Effectifs et organisation pédagogique**

L'école compte actuellement 142 élèves.

A la rentrée de septembre 2013 et en l'état actuel des inscriptions, les effectifs devraient s'élever à 144 élèves.

L'effectif est stable après une baisse sensible connue l'an passé.

A la rentrée prochaine, la répartition suivante est envisagée :

- 1 CP Mme Lecomte (les lundis et mardis)
- 1 CP Mme Chevassut
- 1 CE1 Mme Amato
- 1 CE2 M. Dussart (les mardis, jeudis et vendredis)
- 1 CM1 Mme Sançois
- 1 CM2 M. Flageul

Mme Portut Castel Maryline assurera le complément de temps du CP de Mme Lecomte les jeudis et vendredis. Elle assurera également la journée de décharge de Direction les lundis.

Cette organisation n'est pas arrêtée et pourra être revue en fonction des inscriptions qui se feront d'ici la rentrée.

## **Vie scolaire**

### **Réforme des rythmes scolaires**

Le Ministre de l'Education Nationale a instauré la réforme des rythmes scolaires. A partir de sa mise en œuvre, la semaine d'école se déroulera sur quatre jours et demi et non plus quatre comme c'est le cas aujourd'hui. Le décret prévoit que chaque journée de classe sera réduite de  $\frac{3}{4}$  d'heure et que la nouvelle  $\frac{1}{2}$  journée pourra être positionnée le mercredi ou le samedi matin avec une préférence du Ministère pour le mercredi.

La mise en œuvre de ce décret peut se faire à la rentrée 2014.

C'est ce qu'a décidé la municipalité. Elle souhaite prendre le temps de la concertation et mettre en place la nouvelle organisation dans de bonnes conditions.

Beaucoup d'interrogations ont été soulevées au cours de ce conseil. La complexité de sa mise en œuvre est apparue. Face à une grande diversité de propositions la municipalité devra faire le choix d'un cadre commun à toutes les écoles d'Orléans. Quelle sera l'option prise entre le mercredi et le samedi ? Est-ce logique de faire un même choix de rythmes scolaires pour les classes maternelles et les classes élémentaires ? Quelles formations et qualifications auront les personnels encadrant les activités hors temps scolaire ? Quelle gestion des locaux d'école et publics (gymnases ou autres) pourra-t-elle être mise en place ? Quels moyens seront donnés pour une qualité de service ? Quelle sera la place laissée à une véritable consultation et qui tranchera au final ?

La municipalité va organiser avant les vacances une consultation adressée à l'ensemble des familles. Une première évaluation pourrait ainsi être faite.

Concernant le temps des apprentissages, l'équipe enseignante est favorable au samedi matin. Pour l'aménagement des horaires, elle propose une matinée de travail plus longue et un temps de travail l'après-midi réduit.

### **Bilan des projets**

L'ensemble des projets liés aux arts, aux activités physiques et à la classe découverte ont été réalisés. Certains se sont finalisés ou concrétisés au cours de ce dernier trimestre :

- Sortie au château de Versailles : classe du CM2 et classe du CE2/CM2
- deux sorties vélo pour la classe du CE2 (une sortie école/Ile Charlemagne et l'autre école/parc de la Charbonnière).
- les élèves CP, CE1, CE2 ont participé aux rencontres chantantes le 03 mai à la salle de l'Institut. C'est une rencontre de chorales de différentes écoles.
- projets un artiste dans la classe : Il s'est finalisé par une représentation au Musée et une autre à la salle Gérard Philipe.

- projets danses anciennes : Il s'est terminé par une représentation à la salle municipale Eiffel. Les classes des différentes écoles ayant participé à ces projets danses se sont retrouvées pour présenter leur travail. Ce fut un vrai moment de partage et de convivialité.
- orchestre symphonique d'Orléans : 4 classes ont assisté à une répétition de l'orchestre au théâtre Saint Vincent
- festival de jazz : 3 classes ont pu assister au concert jazz'Orléans « Pierre et le Loup ». Ce concert se déroulait sur le temps du midi.

### **Liaison GS/CP et CM2/collège**

Dans le cadre de la liaison GS/CP, les GS de l'école du Châtelet viendront déjeuner au restaurant scolaire le lundi 10 juin. Ils passeront la journée à l'école. Des activités autour de jeux au gymnase, de jeux de société et d'ateliers de lecture seront proposés. Cela fait suite à tout le travail réalisé au cours de l'année à travers des échanges et des projets communs. Une sortie au zoo de Beauval est également prévue courant juin.

La liaison collège/CM2 s'est concrétisée par la journée des Olympiades des sciences. Cette journée organisée à la salle Eiffel a permis des échanges entre différentes classes de CM2 et des classes du collège. Le thème de ces rencontres était « la digestion ». Les classes devaient proposer des expériences en lien avec le thème. Les nombreux ateliers permettaient aux élèves soit de présenter leur travail, soit d'expérimenter celui des autres. Ce fut une première réussie qui devrait apporter une nouvelle dynamique aux relations avec le collège.

### **Evaluations nationales au CE1 et au CM2**

Les évaluations nationales se dérouleront courant juin. Il n'y aura pas de remontée de résultats au niveau du Ministère mais uniquement à l'Inspecteur de Circonscription de l'Education Nationale. Les résultats seront communiqués aux familles dans le courant du mois de juin. Les parents pourront consulter à la fois le livret d'évaluation des compétences (exercices) et la feuille synthèse des résultats.

### **Langues vivantes**

Les besoins en langues vivantes restent toujours les mêmes. Pour rappel, 2 langues sont dispensées à l'école (anglais/allemand). Deux professeurs ont leur agrément d'anglais et assurent les cours pour leur classe. Un professeur est en cours de validation.

Pour ce qui est du reste de l'enseignement de l'anglais des besoins en ressources humaines sont nécessaires. Aucun professeur de l'école n'est en mesure d'enseigner l'allemand.

Comme chaque année, il y a toujours des inquiétudes quand aux moyens qui seront alloués à l'école pour l'apprentissage des langues vivantes.

### **RASED**

Madame Elisabeth Langlet (Psychologue scolaire) assurera les besoins pour les écoles de la circonscription Loiret Pré-élémentaire (19 écoles maternelles et élémentaires).

Un Maître E (aide pédagogique) sera référent pour notre école.

Le cycle prioritaire d'intervention du RASED est le cycle 2.

### **Kermesse**

La kermesse aura lieu le vendredi 28 juin à partir de 18h15. Cette année, la kermesse commencera par une représentation des chorales de l'école (CP/CE1/CE2 sous la direction de Valérie Lecomte et CM1/CM2 sous la direction de Jean Luc Flageul).

### **Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire dispose à ce jour de 200 €. Une photo d'école prévue courant juin sera proposée aux familles. Les bénéfices de cette vente alimenteront la Coopérative scolaire.

## Travaux d'aménagements et équipements

### **TICE**

La demande en équipements est renouvelée. Elle touche principalement l'équipement de l'école dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- \* la mise en réseau de 5 classes
- \* la dotation d'un vidéoprojecteur par classe avec ordinateur portable (soit l'équipement pour 5 classes)
- \* des équipements en TBI ou technologie équivalente

### **Autre**

Demande de réfection des enrobés autour des arbres du plateau sportif (terrain de basket)

Demande d'une dotation de 2 tables de ping pong : La mairie n'y est pas favorable. Cela poserait entre autre des problèmes de sécurité. Cette demande est cependant renouvelée. Elle s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la cour d'école.

### **Point sur la demande de locaux de l'ancien collège Anatole Bailly**

Concernant la demande de locaux en rez de chaussée et donnant sur la cour de l'école, Madame Héau rappelle qu'aucun projet sur la restructuration de cet ancien collège n'est engagé.

L'école réaffirme sa demande et ne veut passer à côté de cette restructuration. L'attribution de ces locaux, souhaités ardemment, devrait être un préalable à cette restructuration .

Rappelons que :

- \* ces locaux, complètement imbriqués dans l'école, permettraient entre autre la création de salles spécifiques. L'équipe enseignante a déjà préparé un projet pour une salle dédiées aux sciences expérimentales.
- \* l'école Ducerceau est la seule école du centre ville à pouvoir augmenter sa capacité d'accueil de par cette opportunité.
- \* dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il semble plus qu'opportun de pouvoir disposer de ce potentiel d'espace et de locaux.

Il est à noter qu'à ce jour, au moins une salle est utilisée régulièrement par le Conservatoire.

Une utilisation plus souple de l'auditorium est également demandée. Son usage n'est possible qu'à titre exceptionnel pour le moment. Il a été utilisé cette année lors de la réunion de rentrée scolaire qui s'adresse aux parents d'élèves.

### **Sécurité et aménagement de la rue Jeanne d'Arc (passage Tramway)**

Quelques inquiétudes subsistaient quant à la sécurité de la traversée de la rue Jeanne d'Arc. La ville va compléter le dispositif déjà mis en place. Le passage protégé va être matérialisé. Un éclairage dédié à cette traversée sera installé. Le visio-flash dans le sens cathédrale place De Gaule demandé dans le dispositif de sécurisation par les parents d'élèves ne sera pas mis en place. La rue Jeanne d'Arc est en zone à vitesse limitée à 30 km/h. Des plots seront également installés afin de limiter le stationnement des véhicules côté sud de la rue Jeanne d'Arc.

### **Transport des élèves**

La demande de la prise en charge des élèves par les cars scolaires aux abords de la Mairie (espace de stationnement livraison derrière le musée au niveau du rond point cathédrale) sera effectif à la rentrée scolaire.

Par ailleurs, l'école demande à ce que le trajet TRAM école/patinoire supérieur à 1 kilomètre, soit financé par la ville. Une nouvelle fois, le conseil d'école regrette qu'il n'y ait pas une tarification incitative voire gratuite pour les écoles de l'agglomération permettant d'utiliser le réseau transport en commun TAO.

La séance est levée à 20h00.

**Le Directeur, François Dussart**
